

RECOMMANDATION 491-1

**CONVERSION ENTRE UN NUMÉRO D'IDENTITÉ DE STATION ET DES
IDENTITÉS POUR LA TÉLÉGRAPHIE A IMPRESSION DIRECTE
DANS LE SERVICE MOBILE MARITIME**

(Question 5/8)

(1974-1986)

Le CCIR,

CONSIDÉRANT

- a)* que, selon l'Article 25 du Règlement des radiocommunications, une station doit être identifiée soit par un indicatif d'appel, soit par tout autre procédé reconnu, tel qu'un numéro ou un signal d'appel sélectif de station de navire ou de station côtière;
- b)* que les signaux d'appel décrits dans les Recommandations 476 et 625 fournissent effectivement des numéros d'appel sélectif à utiliser avec l'équipement de télégraphie à impression directe;
- c)* que ce signal est unique pour chaque station et qu'il peut donc être utilisé pour l'identification de celle-ci;
- d)* que l'emploi de ce signal rend possible l'exploitation sans surveillance d'un équipement télégraphique à impression directe;
- e)* qu'il serait commode d'utiliser les numéros assignés conformément à l'Article 25 des Sections V et VI du Règlement des radiocommunications lors de la mise en phase;
- f)* qu'il est nécessaire de disposer d'une méthode de conversion des numéros d'appel sélectif ou d'identification en signaux d'identification, utilisés dans le signal d'appel,

RECOMMANDE A L'UNANIMITÉ

- 1.** que, dans les systèmes de télégraphie à impression directe, les signaux d'appel utilisés dans la procédure de mise en phase décrite dans les Recommandations 476 et 625 puissent être utilisés pour l'identification d'une station;
- 2.** que la conversion de l'identification numérique en signaux d'identification, utilisés dans le signal d'appel se fasse conformément aux Tableaux de l'Annexe I et de l'Annexe II.

ANNEXE I

CONVERSION ENTRE UN NUMÉRO D'IDENTITÉ A 5 OU 4 CHIFFRES
ET UNE IDENTITÉ A 4 SIGNAUX

Pour convertir un numéro, procéder comme suit:

Pour un numéro à 5 chiffres, le 1^{er} chiffre détermine la colonne verticale à utiliser conformément au Tableau I ci-après. Les quatre chiffres suivants se traduisent par 4 lettres, selon l'indication fournie pour chacun d'eux par la colonne verticale, par l'intermédiaire du Tableau I.

Pour un numéro à 4 chiffres, on doit utiliser le Tableau II de cette Annexe.

Exemples:

le numéro à 5 chiffres 32610 est transmis sous la forme:

Q (RQ) C

X T (RQ)

le numéro à 4 chiffres 1234 est transmis sous la forme:

X (RQ) Q

K M (RQ)

TABLEAU I

Numéros à 5 chiffres										
1 ^{er} chiffre	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2 ^e chiffre	0	T	V	V	V	T	T	T	V	V
	1	B	X	X	X	B	B	B	X	X
	2	U	Q	Q	Q	U	U	U	Q	Q
	3	E	K	K	K	E	E	E	K	K
	4	O	M	M	M	O	O	O	M	M
	5	I	P	P	P	I	I	I	P	P
	6	R	C	C	C	R	R	R	C	C
	7	Z	Y	Y	Y	Z	Z	Z	Y	Y
	8	D	F	F	F	D	D	D	F	F
	9	A	S	S	S	A	A	A	S	S
3 ^e chiffre	0	V	T	V	V	T	V	T	T	V
	1	X	B	X	X	B	X	X	B	B
	2	Q	U	Q	Q	U	Q	Q	U	U
	3	K	E	K	K	E	K	K	E	E
	4	M	O	M	M	O	M	M	O	O
	5	P	I	P	P	I	P	P	I	I
	6	C	R	C	C	R	C	C	R	C
	7	Y	Z	Y	Y	Z	Y	Z	Z	Y
	8	F	D	F	F	D	F	F	D	D
	9	S	A	S	S	A	S	S	A	A
4 ^e chiffre	0	V	V	T	V	V	T	V	T	T
	1	X	X	B	X	X	B	X	B	B
	2	Q	Q	U	Q	Q	U	Q	U	U
	3	K	K	E	K	K	E	K	E	E
	4	M	M	O	M	M	O	M	O	O
	5	P	P	I	P	P	I	P	I	I
	6	C	C	R	C	C	R	C	R	C
	7	Y	Y	Z	Y	Y	Z	Y	Z	Z
	8	F	F	D	F	F	D	F	D	D
	9	S	S	A	S	S	A	S	A	A
5 ^e chiffre	0	V	V	V	T	V	V	T	V	T
	1	X	X	X	B	X	X	B	X	B
	2	Q	Q	Q	U	Q	Q	U	Q	U
	3	K	K	K	E	K	K	E	K	E
	4	M	M	M	O	M	M	O	M	O
	5	P	P	P	I	P	P	I	P	I
	6	C	C	C	R	C	C	R	C	R
	7	Y	Y	Y	Z	Y	Y	Z	Y	Z
	8	F	F	F	D	F	F	D	F	D
	9	S	S	S	A	S	S	A	S	A

TABLEAU II

Numéros à 4 chiffres		
1 ^{er} chiffre	0	V
	1	X
	2	Q
	3	K
	4	M
	5	P
	6	C
	7	Y
	8	F
	9	S
2 ^e chiffre	0	V
	1	X
	2	Q
	3	K
	4	M
	5	P
	6	C
	7	Y
	8	F
	9	S
3 ^e chiffre	0	V
	1	X
	2	Q
	3	K
	4	M
	5	P
	6	C
	7	Y
	8	F
	9	S
4 ^e chiffre	0	V
	1	X
	2	Q
	3	K
	4	M
	5	P
	6	C
	7	Y
	8	F
	9	S

ANNEXE II

CONVERSION ENTRE UN NUMÉRO D'IDENTITÉ A 9 CHIFFRES
ET UNE IDENTITÉ A 7 SIGNAUX

On convertit un numéro d'identité à 9 chiffres en une identité à 7 signaux en appliquant la procédure décrite ci-dessous:

Phase 1 : Diviser le numéro à 9 chiffres par 20, ce qui donne un nombre entier I 1 et un reste R1.

Phase 2 : Si le nombre entier obtenu n'est pas égal à zéro, diviser une nouvelle fois le nombre entier par 20, ce qui donne un nouveau nombre entier (I 2) et un nouveau reste (R2).

Phase 3 : Répéter la «phase 2» jusqu'à ce que le nombre entier obtenu soit égal à zéro, ce qui peut nécessiter jusqu'à sept divisions.

Phase 4 : Si le nombre entier est égal à zéro avant qu'on ait effectué sept divisions, on attribuera la valeur zéro aux restes qui doivent encore être obtenus (par exemple, si I 4 est le premier entier égal à zéro, R5, R6 et R7 seront tous égaux à zéro).

Phase 5 : Convertir les restes R1, R2, R3, R4, R5, R6 et R7 en signaux d'identification IS7, IS6, IS5, IS4, IS3, IS2 et IS1 respectivement, conformément au Tableau III.

On convertit une identité à 7 signaux en un numéro d'identité à 9 chiffres en appliquant la procédure décrite ci-dessous:

Phase 1 : Convertir les signaux IS1 à IS7 en valeurs numériques R7 à R1 respectivement en utilisant le Tableau III.

Phase 2 : Le numéro d'identité à 9 chiffres est alors donné par la formule suivante:

$$\text{Numéro à 9 chiffres} = 20^0R1 + 20R2 + 20^2R3 + 20^3R4 + 20^4R5 + 20^5R6 + 20^6R7$$

TABLEAU III

Reste (R)	Signal d'identification (IS)
0	V
1	X
2	Q
3	K
4	M
5	P
6	C
7	Y
8	F
9	S
10	T
11	B
12	U
13	E
14	O
15	I
16	R
17	Z
18	D
19	A

Exemple:

Le numéro à 9 chiffres 364775427 est transmis sous la forme:

Bloc d'appel 1:

P	(RQ)	E
---	------	---

Bloc d'appel 2:

(RQ)	A	R
------	---	---

Bloc d'appel 3:

D	B	Y
---	---	---

364775427 divisé par 20 donne $I_1 = 18238771$ et $R_1 = 7 \rightarrow IS_7 = Y$
 18238771 divisé par 20 donne $I_2 = 911938$ et $R_2 = 11 \rightarrow IS_6 = B$
 911938 divisé par 20 donne $I_3 = 45596$ et $R_3 = 18 \rightarrow IS_5 = D$
 45596 divisé par 20 donne $I_4 = 2279$ et $R_4 = 16 \rightarrow IS_4 = R$
 2279 divisé par 20 donne $I_5 = 113$ et $R_5 = 19 \rightarrow IS_3 = A$
 113 divisé par 20 donne $I_6 = 5$ et $R_6 = 13 \rightarrow IS_2 = E$
 5 divisé par 20 donne $I_7 = 0$ et $R_7 = 5 \rightarrow IS_1 = P$
